

était, sans passer par le Forum, conduit directement au bûcher. Celui-ci, petit, bas, contenait la quantité de bois exactement suffisante pour brûler le corps. On le recouvrait d'une pièce de pourpre de Tyr qui rappelait la couleur du sang, et on remplaçait ainsi les sacrifices autour du bûcher, les offrandes et les combats sanglants qui devaient apaiser les mânes. Les cendres recueillies dans une urne de terre étaient déposées dans un tombeau plus ou moins modeste que recouvrait parfois un simple *tumulus*, tertre de terre ou amas de pierres grossièrement entassées en forme de pyramide, souvent surmontées d'une colonne. Quelquefois les urnes étaient déposées dans des sépulcres collectifs ou *columbaria*. Un de ces sépulcres, réservé aux affanchis et aux esclaves de la maison de l'empereur, renfermait sept cent cinquante petites niches à deux urnes. Il existait également des sépulcres communs construits et exploités par des particuliers, où l'on déposait les urnes moyennant une certaine rétribution, après avoir brûlé le corps devant la porte en un endroit spécialement disposé à cet effet et pour un prix convenu. Pour les citoyens plus pauvres, l'urne était simplement mise en terre, et une pierre posée debout indiquait seule que l'endroit était sacré et qu'on y avait déposé les restes d'un homme.

Pour les riches Romains ou les citoyens illustres, le luxe des tombeaux dépassait toutes limites : le château Saint-Ange n'est, dit-on, qu'un mausolée élevé à l'empereur Adrien. Au-dessus de la chambre funéraire, se trouvaient un ou deux étages contenant des appartements richement décorés, garnis de peintures et de moulures en stuc. C'est dans ces appartements que se réunissaient les membres de la famille lorsqu'ils venaient visiter les restes de leurs parents ou accomplir certaines cérémonies religieuses ; c'est là que, quelques jours après les funérailles, avait lieu le *silicernium* ou banquet funéraire auquel assistaient les proches parents et les amis du défunt. On a retrouvé dans l'un des monuments funéraires de Pompéi un *triclinium* avec sa table. Ces appartements ne recevaient jamais ni urnes ni cercueils, ces objets étant exclusivement déposés dans la chambre funéraire dont on cachait généralement l'entrée avec soin, afin d'en mettre le contenu à l'abri de toute profanation.